

Pour les élections législatives de dimanche prochain, Christophe Chaillou, Valérie Corre, Philippe Froment et Jalila Gaboret, candidats présentés par le Parti socialiste dans notre département du Loiret ainsi qu'à Jean-Philippe Grand, candidat d'Europe Ecologie Les Verts soutenu par le Parti socialiste.

Trois arguments justifient ce choix.

D'abord, le fond. Ces candidats soutiennent un projet qui est aussi celui du président de la République, François Hollande, du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault et des membres du gouvernement. C'est un projet de justice. Et un projet de réformes dans la justice. Il ne fait pas de doute que de profondes réformes sont indispensables pour notre pays, qu'il s'agisse du nécessaire soutien à la création d'emploi, à la création et au développement des entreprises, qu'il s'agisse de la fiscalité, de l'éducation, qu'il s'agisse de redynamiser les territoires ruraux et de lutter contre la désertification médicale. Mais ces réformes ne seront acceptées que si elles sont pertinentes, élaborées et précisées lors de vrais débats au Parlement et surtout si elles sont justes. Telle est la volonté qui anime, je le sais, les six candidats que j'ai cités.

En second lieu, l'équilibre. C'est un mot qu'on entend souvent dans le Loiret, où on ne cesse de nous dire que notre département est un « terre d'équilibre ». C'est une vertu dont nous pouvons nous enorgueillir en effet... sauf sur le plan politique ! Il y a aujourd'hui huit parlementaires dans le Loiret : cinq députés et trois sénateurs. Sept sont de droite... et un seul de gauche, le signataire de ces lignes. Nous avons donc aujourd'hui sept parlementaires dans l'opposition... et un seul dans la majorité ! Je pense sincèrement qu'une représentation parlementaire plus équilibrée (et même beaucoup plus équilibrée !) - comme ce fut le cas entre 1981 et 1993 -, serait un atout pour notre département.

Mon troisième argument tient à la cohérence. François Hollande est président de la République. Chacun peut constater qu'il exerce sa fonction avec un grand sens de l'intérêt général. Sa simplicité fonde son autorité. Quelles que soient les opinions des uns et des autres, chacun peut mesurer combien le choix de cinq années de cohabitation porterait préjudice à notre pays. Imagine-t-on des instances européennes et internationales, appelées à prendre des décisions difficiles en ces temps de crise, au sein desquelles la France serait représentée, cinq années durant, par un président de la République qui dirait une chose et un Premier ministre qui dirait le contraire ?

La cohérence suppose que le président de la République et le gouvernement puissent s'appuyer sur une majorité solide. Je précise qu'une majorité solide n'est pas une majorité « godillot » suivant aveuglément le pouvoir exécutif. Non, la modernisation des institutions suppose que les parlementaires exercent pleinement les missions qui sont les leurs. La solidarité n'est pas le suivisme ni le conformisme. Mais il faut assurément une cohérence d'ensemble pour aller de l'avant et répondre aux grands défis qui sont devant nous.

Jean-Pierre Sueur

# Législatives : choisissons la cohérence !

Publication : lundi 4 juin 2012 07:55

---